



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ECONOMIQUES ET DE DEVELOPPEMENT

Zoom sur le Togo emergent

N° 161 du 10 juillet 2020 /

PRIX 250 F CFA AFRIQUE /

1EURO EUROPE



SECTEUR AGRICOLE AU TOGO

Les répercussions de la Covid-19 sont sans grand impact sur la production agricole et la sécurité alimentaire du Togo

Si la pandémie de coronavirus a impacté les économies des pays africains, les pays tirés par le PIB essentiellement par le secteur primaire (agriculture) feront de la résistance et connaîtront la croissance. C'est selon le rapport du FMI de mai 2020 qui en précise, « la Côte d'Ivoire sera le premier pays africain à sortir du lot avec un taux de croissance de 8,7% en 2021. Le leader de l'UEMOA sera suivi du Niger (8,1%), ensuite des Seychelles, 8,0 %. La Guinée pointe à la quatrième place avec 7,6%... »

P.2

COVID-19 / PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE 2020

“Près de 49 millions d'Africains pourraient être plongés dans l'extrême pauvreté en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale”, estime la BAD

ENQUÊTE DE L'INSEED



60% des Togolais font confiance au gouvernement sur la gestion de Covid-19

EMPLOYABILITÉ DES JEUNES



15 milliards FCFA de dépenses consacrées de 2013 à 2018 au Togo

GROGNE A TOGO TERMINAL



La Direction Générale explique et rassure ses clients de la fluidité des opérations

DIRECTION DE L'OMC

Huit personnalités sont en concurrence pour un fauteuil



RIPOSTE COVID-19

ANADEB offre des kits alimentaires de rations sèches aux personnes démunies



ECO FLASH

Transfert de propriété en toute célérité et à moindre coût

Premier pays de la sous-région en matière de transfert de propriété, le Togo a poursuivi ses chantiers en implémentant les réformes. Essentiellement, il est question de la réduction des délais d'obtention des états descriptifs qui s'établissent en moyenne à 05 heures contre 48h et plus avant, ceci, suite à la réorganisation des heures de dépôt et de retrait fixées. Il y a également la réduction drastique du délai de délivrance des titres fonciers avec la mise en place d'un guichet unique du foncier. De plus, en vue de répondre aux préoccupations de la population dans ledit secteur vital pour l'économie, il est mis en place un mécanisme indépendant de plaintes foncières sur le site officiel du Cadastre www.dadc.gouv.tg. Les plaintes peuvent concerner le retard du dossier, le refus d'enrôler le dossier, le mauvais accueil, l'absence d'informations de suivi, la mauvaise qualité de ser-



vice, la livraison du document, le refus de délivrer les documents fonciers, les comportements indécents. Enfin, dans l'optique d'évoluer vers la dématérialisation des prestations en matière foncière, il est mis en place, une plateforme dénommée « e-foncier ». Ainsi donc, les usagers peuvent obtenir pour un premier temps, les services tels les demandes en ligne de copie d'états descriptifs de renseignements et de mutations totales via ladite plateforme dédiée à cet effet. Le procédé en ligne permet de disposer des informations sur l'historique des titres de propriété (ventes, hypothèques, radiation etc.), et d'effectuer le paiement électronique des frais de dossier via les 6 banques couvertes par l'OTR ou mobile par Flooz et Tmoney. Rien que de meilleures conditions pour inciter les investisseurs à s'installer et ainsi créer des emplois et la richesse.

*Suivez
l'actualité
togolaise et
mondiale
en continue sur
www.horizon-news.net*

SECTEUR AGRICOLE AU TOGO

Les répercussions de la Covid-19 sont sans grand impact sur la production agricole et la sécurité alimentaire du Togo

Si la pandémie de coronavirus a impacté les économies des pays africains, les pays tirés par le PIB essentiellement par le secteur primaire (agriculture) feront de la résistance et connaîtront la croissance. C'est selon le rapport du FMI de mai 2020 qui en précise, « la Côte d'Ivoire sera le premier pays africain à sortir du lot avec un taux de croissance de 8,7% en 2021. Le leader de l'UEMOA sera suivi du Niger (8,1%), ensuite des Seychelles, 8,0 %. La Guinée pointe à la quatrième place avec 7,6% et enfin le Botswana ferme la marche du podium (6,8 %) ». Au Togo, la nouvelle politique agricole vise à promouvoir « une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables à l'horizon 2030 ». Même si le Togo n'est pas dans le lot des 05 pays, « selon une récente note-pays de la direction générale du Trésor français la production agricole togolaise a connu un faible impact par la pandémie de la Covid-19, similaire au niveau de la sécurité alimentaire du pays », révèle Togofirst. « Les mesures rapidement prises par le gouvernement, l'importation de ses stocks de céréales et sa qualité d'exportateur fruitier, qui, l'un dans l'autre, le préservent de l'insécurité alimentaire », indique le document. Les mesures agricoles prises « En moyenne 70 000 tonnes d'excédents céréaliers enregistrés à la campagne agricole 2019-2020 (maïs, sorgho, mil, riz local, notamment, ndlr) (soit environ 10 kg par habitant) », informe l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT). Le pays dispose ainsi, d'une réserve additionnelle de 5000 tonnes de denrées.

Pour lutter contre la spéculation et la flambée des prix, notamment pour les produits de premières nécessités, le gouvernement avait annoncé des mesures idoines. Le gouvernement avait pris l'initiative des ventes de produits céréaliers, en vue de couvrir les éventuels besoins. Ces produits de premières nécessités seront vendus à des prix fixés selon les différentes céréales et quantités.

Autre programme à mettre à l'actif du gouvernement, ce fut le lancement par le ministère en charge de l'agriculture, du Plan de Riposte agricole à la Covid-19 et se décline en trois principaux axes : un appui en matériel et kits d'irrigation, la promotion des entreprises de

placement de main d'œuvre et l'octroi de crédits d'intrants à taux bonifiés. L'objectif à terme est de parvenir à une production de 225 000 tonnes de coton, près de 2 millions de tonnes de maïs, près de 140 000 tonnes de soja, et plus de 330 000 tonnes de riz. Ce qui devrait permettre d'accroître de FCFA 228 milliards (€ 347,4 millions) les revenus des producteurs. Du côté des épices, le programme ambitionne également d'atteindre : 6000 tonnes de sésame, 7500 tonnes de gingembre, 9375 tonnes de tomate, et 470 tonnes de piment.

Le ministère togolais en charge de l'agriculture a lancé également la Marketplace de sa Bourse Agricole et Alimentaire, une plateforme qui se veut un cadre pour faciliter la commercialisation des produits alimentaires et agricoles dans le pays. Ceci en centralisant les données sur les différents flux et transactions effectués (en termes de volume et de prix des stocks notamment).

Aussi, le ministère en charge de l'agriculture a mis en avant, une plateforme d'E-learning, pour former et s'outiller en agriculture, élevage et pêche. L'outil de formation en ligne, destiné aux étudiants, agriculteurs, ainsi qu'à toute personne intéressée par ces questions, est accessible sur la plupart des supports numériques.

Autre apport, le gouvernement pendant cette période critique de la pandémie a mobilisé en tout 120 000 tonnes d'engrais pour la campagne agricole 2020-2021. Ces ressources s'inscrivent dans la perspective des ambitions du gouvernement, de doubler les niveaux actuels des revenus agricoles, et atteindre notamment l'objectif « Faim Zéro au Togo ».

La mobilité des personnes et des marchandises est préservée

Dès la fermeture des frontières terrestres et la suspension des vols internationaux le 20 mars, les réseaux informels de mobilité transfrontalière se sont réorganisés. Les plus grands axes et les barrages des forces de l'ordre sont contournés par les pistes qui relient les différents points de regroupement des marchandises, les transports se faisant principalement à moto, vélo, à pied et même en pirogue. La circulation transfrontalière informelle entre le Togo et les états voisins a toujours existé et fait l'objet d'une organisation particulière (entrepôts, logistique, passeurs, complicité des autorités). On estime les exportations non-enregistrées

à destination du Bénin à 54%, du Burkina-Faso à 30% et du Ghana à 16%, alors que les importations non-enregistrées proviennent pour 66% du Bénin, 28% du Ghana et 6% du Burkina-Faso¹. Les principaux produits transportés sont, sans surprise, les « produits alimentaires » (41%) et les « produits de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et des activités de soutien ». La pandémie et les mesures destinées à la contenir ont peu modifié les mouvements transfrontaliers informels préexistants, mouvements qui se sont



rapidement adaptés pour contourner les restrictions imposées à la circulation. L'import-export de produits alimentaires (fruits et jus en exportation, pâtes, riz, farines, sucre, conserves en importation) ont été perturbés, en particulier au début de la mise en place des mesures destinées à contenir la pandémie : la réorganisation parfois chaotique des lignes maritimes a entraîné des retards d'acheminement et des erreurs de destination, des retards de plus de 10 jours sont constatés aux douanes, des containers vides et pleins s'accumulant sur le port. La situation redevient progressivement à la normale, les cordons sanitaires autour des villes ont été levés, en sorte que la mobilité intérieure des personnes est aujourd'hui rétablie ; en revanche la fermeture des frontières terrestres et aériennes aux passagers est maintenue.

Une production agricole excédentaire en 2019/2020 et un début de saison agricole normal en 2020

La récolte des cultures pluviales et irriguées de 2019 s'est achevée fin janvier 2020, avec des rendements supérieurs de 7% à la moyenne quinquennale, grâce en particulier aux précipitations favorables et à un approvisionnement adéquat en intrants, y compris des semences certifiées par le gouvernement. La récolte 2019 comprenait en particulier 923 000 tonnes de maïs (10% au-dessus de la moyenne) et 279 000 tonnes de sorgho (similaire au niveau moyen). En 2020, les importations de céréales devraient cependant

atteindre un niveau légèrement supérieur à la moyenne de 280 000 tonnes, les négociants locaux cherchant à reconstituer leurs stocks. Les semis d'ignames ont été achevés en mars et les semis de maïs fin avril, sans grande perturbation. La récolte d'ignames devrait commencer en juillet, tandis que la récolte de maïs commencera en août. Dans le nord, la plantation de riz, mil et sorgho, qui doivent être récoltés à partir d'octobre, ont commencé en mai-avec le début des pluies. Durant la période de soudure

pastorale, la disponibilité de fourrage était globalement satisfaisante dans les principales zones de pâturage du pays. La situation sanitaire du bétail est généralement bonne et stable, avec seulement quelques flambées localisées de maladies saisonnières, notamment la trypanosomiose et la péripneumonie contagieuse bovine. L'insécurité alimentaire reste contenue

Le Cadre Harmonisé du PAM prévoit que près de 6 000 personnes seraient en situation d'insécurité alimentaire de crise en juin-août 2020 (phase 3 de l'IPC) alors que 534 221 personnes seraient soumises à un stress et à un risque d'insécurité alimentaire (phase 2 de l'IPC). L'indice mondial de la faim 2018 estime que 24,3% des Togolais souffrent de la faim. Dans l'ensemble le Togo n'a pas craint de devoir subir des pénuries en matière agroalimentaire ou sanitaire liés à la crise économique et sanitaire. Seuls quelques problèmes d'approvisionnement ont pu être constatés et rapidement résorbés : les supermarchés RAMCO, première chaîne de distribution du pays, ont signalé une baisse de consommation d'environ 30%, durant la période de couvre-feu et de réduction des horaires d'ouverture. Les pâtes, le riz, la farine et le sucre importés de France ont manqué après les « achats panique » des premières semaines. Dans l'ensemble les entreprises du secteur rapportent une chute globale de leur activité de 50% par rapport à avril 2019, lié à la crise et à leur mode de distribution essentiellement ambulatoire.

CHÔMAGE DES JEUNES

La plateforme numérique du FAIEJ, comme solution au Togo

Pourquoi les gouvernements africain semblent-ils incapables de générer des emplois pour leurs millions de jeunes qui sont alors obligés d'entreprendre de dangereux parcours migratoires à la recherche d'une vie meilleure ? Un rapport publié en 2018 par quatre banques internationales de développement met en lumière les mécanismes qui encouragent le chômage des jeunes en Afrique. La jeunesse est le meilleur allié du continent africain. Mais elle peut aussi devenir son pire ennemi si elle ne trouve pas d'emploi décent d'ici 2050. Le constat est connu, mais il mérite d'être rappelé : l'African development bank group, l'Asian development bank, l'European bank for reconstruction and development et l'Inter-American development bank, dans le rapport commun qu'elles viennent de publier sur le futur du travail en Afrique. En Afrique, seuls 3 millions d'emplois formels sont créés par an alors que 10 à 12 millions de jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. Pire, au fil des ans, le rythme de création d'emplois formels n'accélère pas autant que celui des jeunes entrants sur le marché du travail. Pour pallier à ce problème, en mettant sur pied le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), le gouvernement togolais souhaite offrir une opportunité inédite pour les entrepreneurs à la recherche de soutien financier. Depuis sa création, il recherche

et mobilise des financements au profit des projets et des micro-projets initiés par les jeunes togolais. Grâce à son apport, ces jeunes bénéficient d'un accompagnement déterminant pour le développement de leurs entreprises. Afin de les assister davantage, surtout en cette période de crise engendrée par la covid-19, le Fonds a mis en place une plateforme numérique de financement. La pandémie de covid-19 a sérieusement ébranlé le monde économique et ralenti les ardeurs des acteurs. Les entreprises naissantes ont connu un recul dans l'exercice de leurs activités. Certaines d'entre elles ont été contraintes de mettre la clé sous le paillason. Le Faiej, dans sa politique d'accompagnement, va financer ces jeunes entreprises impactées par la pandémie de covid-19. C'est la raison qui sous-tend la création de cette plateforme numérique de financement. La plateforme numérique est créée grâce à l'appui technique de Nunya Lab, un incubateur qui vise à stimuler la créativité entrepreneuriale des jeunes. Cette plateforme va faciliter l'accès de tout jeune entrepreneur togolais à des crédits auprès des institutions financières, partenaires du Faiej. Ce soutien permettra aux jeunes ayant des besoins avérés en fonds de roulement, de renforcer leurs activités : « Les entreprises de jeunes qui constituent la cible de nos actions, contribuent de manière très signifi-



cative à l'économie nationale et nous ne pouvons rester en marge des différentes actions initiées par l'Etat pour aider les divers secteurs d'activité », affirment les responsables du Faiej. Selon les précisions de l'institution, cet appui financier se fera sous forme de crédits de fonds de roulement remboursables sur douze (12) mois. Pour s'inscrire, les concernés doivent créer un compte sur la plateforme disponible grâce au lien <http://www.faij.nunya.com> et suivre les instructions qui s'y trouvent. Le Faiej a été mis en place en 2012 pour faciliter l'obtention de financements pour les jeunes (18-35 ans) porteurs d'idées de création d'entreprise. Il a permis de créer près de 5434 emplois directs pour

plus de 03 milliards de crédits octroyés à la jeunesse togolaise en 2019, soit 2849 projets financés. Dans le même temps, 106.067 jeunes ont été sensibilisés ; 12.450 jeunes se sont inscrits au programme et 17.248 jeunes ont été formés. « Les jeunes sont les plus touchés avec une forte hausse du chômage du fait de la covid-19. L'une des principales conséquences du coronavirus est aussi son impact sur l'emploi des jeunes. En Afrique, on note une chute du nombre d'heures de travail, qui se poursuivra pendant les prochains mois au vu des dernières perspectives », indique l'Organisation internationale du travail.

Augustin

COVID 19

Banque Atlantique et GTA participent au fonds national de solidarité à hauteur de 50 millions FCFA

Les filiales du Groupe Banque Centrale Populaire (BCP) au Togo, Banque Atlantique, GTA Assurances et GTA Assurances Vie, ont fait un don pour un montant total de 50 millions de FCFA au Fonds National de Solidarité COVID-19 dans le cadre de la

Groupe BCP œuvre ainsi aux côtés des pouvoirs publics pour faire face à cette crise sanitaire mondiale.

Le don a été réceptionné par M. Dzossou Kodzo KASSAMADA, Conseiller du Premier Ministre en présence de messieurs Daniel

partie d'une enveloppe globale de 750 millions de FCFA, consacrée à la lutte contre le Coronavirus COVID-19, dans les pays de présence du Groupe BCP en zone UEMOA et en République de Guinée. Conscientes que la protection de la santé des citoyens est l'af-



lutte contre le COVID-19 le jeudi 18 juin 2020. Le don est constitué d'un chèque de 15 millions de FCFA et d'équipements sanitaires à savoir des atomiseurs, combinaisons complètes, thermomètres frontaux, caches nez, gel hydro alcoolique, d'une valeur de 35 millions de FCFA. Fidèle à ses valeurs de citoyenneté et de proximité avec les pays où il est installé, le

ABDOU GALADIMA, Jean-Marie TESSI et Claude GBIKPI respectivement Directeurs Généraux de Banque Atlantique, GTA Assurances et GTA Assurances Vie, de plusieurs membres du Comité de Gestion du Matériel et des Equipements de la riposte COVID-19 et de la Directrice Générale Adjointe de GTA Assurances Vie. Pour rappel, le don des filiales au Togo fait

faire de tous, Banque Atlantique, GTA Assurances et GTA Assurances Vie, à l'instar des autres filiales du groupe BCP, ont pris toutes les mesures nécessaires destinées à limiter la propagation de cette épidémie au sein des différents sites, points de vente et agences à travers le renforcement des dispositifs d'hygiène et de sécurité.

Alice

COVID-19

Le tourisme, l'autre secteur très mis-en mal

Dans un rapport publié le 1er juillet dernier, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) déclare qu'après avoir été paralysé pendant près de 4 mois en raison de la pandémie de la Covid-19, le secteur du tourisme pourrait perdre au moins 1 200 milliards de dollars, soit 1,5% du Produit Intérieur Brut (PIB) mondial. Pour la CNUCED, conformément aux projections faites par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), si l'interruption du tourisme international dure 8 mois la perte pourrait atteindre les 220 milliards de dollars soit 2,8% du PIB mondial. Et si l'interruption dure 12 mois, cette perte pourrait atteindre 330 milliards de dollars soit 4,2% du PIB mon-



dial. Selon l'OMT, le nombreux pays pourrait éprouver un dommage par ricochet de cette sinistralité du secteur touristique considéré comme un pilier de leurs économies et une bouée de sauvetage pour des millions de dollars à 1 600 milliards de dollars lors des 20 dernières années. Ainsi, des pays africains comme le Kenya pourraient perdre plus de 3% de leur PIB. Néanmoins, les induits par la Covid-19 dans le tourisme ont un effet d'entraînement sur d'autres secteurs économiques tels que l'alimentation, les boissons et les divertissements. Pour la CNUCED, le revenu national d'un pays pourrait diminuer de 2 à 3 millions de dollars à cause des millions de dollars perdus en recettes touristiques internationales.

Alice

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE 2020 Quatre questions à Charles Lufumpa, vice-président de la Gouvernance économique et de la gestion des connaissances à la BAD

Comment les pays d'Afrique peuvent-ils gérer la crise du Covid-19, rouvrir leurs économies et accélérer la relance? Charles Lufumpa, économiste en chef par intérim et vice-président de la Gouvernance économique et de la gestion des connaissances à la Banque africaine de développement, s'exprime à l'occasion de la publication du supplément de «Perspectives économiques en Afrique 2020» (PEA). Il fait part de recommandations sur les politiques à mettre en place pour atténuer l'impact du Covid-19 sur les pays africains.

Quelle a été la trajectoire économique de l'Afrique depuis la publication, en janvier dernier, des «Perspectives économiques en Afrique 2020»?

Depuis janvier, presque tout a changé. L'arrivée de la pandémie de Covid-19 a bouleversé l'économie mondiale et notamment les économies africaines. En janvier dernier, lors de nos prévisions de croissance économique et de perspectives pour l'Afrique, personne ne pouvait imaginer l'ampleur des bouleversements que provoquerait le Covid-19. Sur le plan économique, la pandémie et les mesures de confinement mises en place par les gouvernements pour limiter sa propagation ont eu des répercussions importantes. Les restrictions sur les déplacements internationaux, la fermeture des écoles et des lieux de travail, l'annulation des événements publics, les restrictions sur les rassemblements et la fermeture des frontières nationales et des entreprises non essentielles ont eu un impact sans précédent sur l'environnement économique, sanitaire et politique de l'Afrique. Les conséquences directes et indirectes de la pandémie ont inversé la forte trajectoire ascendante que suivaient encore de nombreux pays d'Afrique en 2019. Nos analyses et projections contenues dans le supplément de l'édition 2020 de PEA rendent compte de cet environnement ébranlé.

Pourquoi un supplément aux

«Perspectives économiques en Afrique 2020» est-il nécessaire aujourd'hui?

La pandémie a inversé les prévisions de forte croissance présentées initialement dans nos «Perspectives économiques en Afrique 2020» à cause des bouleversements importants qu'elle a provoqués dans les pays d'Afrique sur les plans économique et sanitaire. Pour tenir compte de l'impact de la pandémie sur l'environnement socio-économique du continent, il a fallu réévaluer sa situation économique et revoir nos projections de croissance et nos perspectives pour 2020 et 2021. Le supplément à l'édition 2020 de PEA présente une révision de la croissance économique et des perspectives pour l'Afrique en 2020 et 2021. Il évalue l'impact de la crise du Covid-19 et propose des politiques s'appuyant sur des stratégies sûres pour rouvrir les économies et accélérer la relance après la pandémie.

Pour ce qui concerne les politiques, quelles sont les principales recommandations pour encourager une croissance atteignant 3% en 2021?

Tout d'abord, il est important de souligner que les projections de reprise de la croissance atteignant 3% en 2021 sont soumises à d'importants risques de révision à la baisse pouvant résulter de facteurs externes et internes. Par exemple, un risque non négligeable d'une deuxième vague d'infections au Covid-19 subsiste et pourrait obliger les pays

d'Afrique à imposer à nouveau des mesures d'éloignement physique, de confinement et de quarantaine. Nous ne devons pas non plus oublier les autres catastrophes naturelles, comme les nuées de criquets pèlerins dans certaines parties de l'Afrique de l'Est, qui affectent lourdement les rendements et les moyens de subsistance des exploitants agricoles. D'autres facteurs aggravants, dont la baisse des cours des matières premières, le poids considérable de la dette et le durcissement des conditions de financement au niveau international, accroîtront probablement les incertitudes quant aux perspectives de reprise économique en Afrique. Le supplément à l'édition 2020 de PEA met en avant une approche politique à plusieurs volets pour lutter contre la pandémie, impliquant: des mesures d'intervention en matière de santé publique pour contenir la propagation du virus et minimiser les décès; des mesures de politique monétaire pour atténuer les effets de l'insuffisance de liquidités et les risques d'insolvabilité; des mesures budgétaires pour limiter les impacts économiques de la pandémie sur les moyens de subsistance des populations et aider les entreprises; de nouvelles réglementations sur le marché du travail destinées à protéger les salariés et les emplois; des politiques structurelles devant aider les économies d'Afrique à se reconstruire et à améliorer leur résilience face aux crises futures. Des détails concrets sur la façon



de mettre en œuvre ces réponses politiques sont présentés en particulier dans la section 3 du supplément.

Comment les pays d'Afrique peuvent-ils bâtir des économies plus résilientes face à des crises futures?

L'actuelle pandémie de Covid-19 n'est certainement pas le dernier choc majeur auquel sera confronté le continent. Dans le supplément de PEA, nous avons souligné qu'il était nécessaire d'accélérer les réformes structurelles pour permettre aux pays d'Afrique d'établir des économies plus résilientes et de mieux se préparer à faire face aux crises futures. En augmentant la productivité et en éliminant les obstacles qui pèsent sur l'environnement des entreprises, les pays d'Afrique pourraient relancer leur base productive et accroître leurs niveaux d'industrialisation. Ces réformes destinées à renforcer la résilience nécessiteraient des investissements dans le capital humain pour constituer une main-d'œuvre possédant les compétences adéquates pour les secteurs à forte productivité; elles demandent aussi des investissements

destinés à combler le déficit d'infrastructures, cela pour faire progresser le développement industriel de l'Afrique. En outre, la promotion de la diversification des économies aidera les pays africains à s'adapter à une économie mondiale de plus en plus instable et à mieux se protéger face aux crises futures. Cela nécessitera des politiques ciblées, qui stimulent la productivité agricole et permettent de faire passer la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers des secteurs à forte productivité, ainsi qu'une aide à des secteurs compétitifs, dont l'agro-industrie, les technologies numériques ou les services basés sur les technologies de l'information et de la communication, essentiels pendant la pandémie. Parmi les autres problèmes qu'il faudra essayer de résoudre pour parvenir à des économies africaines à croissance plus rapide et plus résilientes, on peut citer la formalisation du secteur de l'économie parallèle, la garantie d'une stabilité politique, de la bonne gouvernance et de la transparence, et des mécanismes de protection renforcés des droits de propriété.

Théophile

RIPOSTE COVID-19 ANADEB offre des kits alimentaires de rations sèches aux personnes démunies

Initié par le gouvernement, le ton de la deuxième phase de la distribution de vivres dans les préfectures d'Agoè, Golfe, Tchaoudjo, et Tône est donné le 08 juillet 2020 à Lomé, dans le cadre du projet de sensibilisation et d'appui à la résilience des communautés à la base face au choc de la pandémie au Covid-19. En collaboration avec la Coordination nationale de gestion de la riposte contre le Covid-19, au total 1000 bénéficiaires dans le Grand Lomé ont reçu des kits alimentaires de rations sèches composés de 4 kg de riz, 5 kg de maïs et 1 litre d'huile des mains des responsables de l'Agence nationale d'appui au développe-

ment à la base (ANADEB) avec à sa tête la Directrice générale Mme Mazalo Katanga. Dans le Grand Lomé, lesdits responsables ont fait le tour des sites retenus dans la Commune Agoè-Nyivé 3, Golfe 5 et Golfe 6 pour au total 34 quartiers. Pour Attikpo Ange, un des bénéficiaires venu du quartier Amadahomé, « Nous tenons à remercier le gouvernement qui ne cesse de penser à nous en ces temps où le coronavirus a mis à mal toutes nos activités génératrices de revenus ». Ces distributions de vivres couplées de sensibilisations sur la prévention de la pandémie du Covid-19 prennent en compte 300 quartiers des villes du Grand Lomé, de

Tchaoudjo et de Tône. Financé, par la Délégation de l'Union européenne au Togo pour 65 000 000 FCFA, ce projet prend compte 1000 personnes vulnérables dans le Grand Lomé, 800 dans le Tchaoudjo et également 800 dans le Tône. Ledit projet a déjà permis de sensibiliser 208 564 personnes vulnérables dont 157 694 dans la préfecture d'Agoè-Nyivé et du Golfe, 26 870 dans le Tchaoudjo et 24 000 dans le Tône. Dans le cadre de cette deuxième phase, les bénéficiaires de Sokodé et de Dapaong seront servis respectivement le 11 juillet et le 17 juillet prochain.

Raïssa



COVID-19

Près de 49 millions d'Africains pourraient être plongés dans l'extrême pauvreté en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

L'Afrique devrait connaître un rebond de 3% de sa croissance économique en 2021 si les gouvernements parviennent à juguler la propagation de la pandémie de Covid-19, selon le supplément aux « Perspectives économiques en Afrique 2020 » publié le 7 juillet par la Banque africaine de développement. Dans une évaluation socio-économique complète de l'impact de la pandémie, la Banque a déclaré que la croissance devrait rebondir à 3% en 2021, contre -3,4% dans le pire des scénarios pour 2020. Ces prévisions sont contenues dans un supplément aux Perspectives économiques en Afrique de la Banque, publié le 30 janvier. La croissance de l'Afrique était alors prévue à 3,9 % en 2020 et à 4,1 % en 2021. Le supplément avertissait que les perspectives de croissance pour 2021 et au-delà dépendraient largement de l'efficacité des gou-

vernements africains à aplatir la courbe de l'épidémie et des politiques de réouverture des économies. Charles Leyeka Lufumpa,

lue soigneusement les compromis entre le redémarrage trop rapide de l'activité économique et la préservation de la santé des

patients infectés du reste de la population et à les traiter, indique le rapport, qui relève que sur le plan clinique, seuls 21 des



économiste en chef par intérim et vice-président pour la Gouvernance économique et la gestion des connaissances à la Banque africaine de développement, affirme que « pour rouvrir les économies, les décideurs politiques devraient adopter une approche progressive et graduelle qui éva-

populations. ». « Les activités économiques peuvent être relancées progressivement sur la base des risques de transmission des différents secteurs », déclare Lufumpa. La propagation du coronavirus en Afrique dépend en grande partie du degré de préparation des pays, de leur capacité à isoler les

54 pays d'Afrique ont les moyens de faire face aux épidémies. Le directeur exécutif du Consortium pour la recherche économique en Afrique et ancien gouverneur de la Banque centrale du Kenya, Njuguna Ndung'u, a décrit le supplément des Perspectives économiques en Afrique 2020 comme « un outil de politique très important et utile pour les pays africains et qui arrive à point nommé. » « Il sera utile maintenant et à l'avenir. Il nous donne d'importantes stratégies à court, moyen et long terme », a-t-il ajouté, soulignant que des crises comme le COVID-19 présentent une bonne opportunité pour des réformes innovantes dans les pays. Le supplément souligne que la courbe de la pandémie en Afrique est en train de s'aplatir progressivement. Cependant, compte tenu des insuffisances des systèmes de santé et de la protection sociale, le virus reste une menace pour les vies humaines et les moyens de subsistance des populations. Le continent demeure également vulnérable à d'autres menaces, comme les nuées de criquets en Afrique de l'Est, ou encore les événements climatiques extrêmes. Selon le rapport de la Banque, l'Afrique pourrait perdre entre 145,5 milliards et 189,7 milliards de dollars américains de croissance en 2020. Hanan Morsy, la directrice du Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche à la Banque africaine de développement affirme que « le supplément des Perspectives économiques en Afrique 2020 montre que pour la première fois depuis un demi-siècle, l'Afrique serait confrontée à une récession économique en raison des retombées de la pandémie de COVID-19. Cela affecterait les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté car on estime que 49 millions d'Africains pourraient être poussés dans la pauvreté, avec environ 30 millions d'emplois sur le point de disparaître. Les décideurs politiques doivent agir rapidement pour atténuer l'impact de la crise sur les groupes vulnérables grâce à des mesures de protection sociale bien ciblées. »

Nécessité de mesures d'intervention urgentes

La Banque appelle à des mesures d'interventions urgentes pour atténuer l'impact de la pandémie : « dans toute l'Afrique, les interventions doivent être parfaitement articulées et comprendre plusieurs volets : non seulement des mesures de santé publique pour contenir la propagation du virus et réduire le nombre de décès, mais aussi des mesures de politique monétaire pour atténuer les effets de l'insuffisance de liquidités et les risques d'insolvabilité, ainsi que des mesures budgétaires pour limiter les impacts économiques de la pandémie sur les moyens de subsistance et pour aider les entreprises ».

L'institution suggère également de nouvelles politiques de régulation du marché du travail destinées à protéger les salariés et les emplois, ainsi que des politiques structurelles devant permettre aux économies africaines de se reconstruire et d'améliorer leur résilience face aux chocs futurs. Le tourisme, les transports et les loisirs seront certainement les secteurs qui tarderont le plus à repartir. Entre 2017 et 2018, le secteur du tourisme et des voyages en Afrique avait progressé de 5,6 % (moyenne internationale de 3,9 %). Selon Morsy, le supplément prévoyait que dans le pire des cas, 49 millions d'Africains supplémentaires pourraient être poussés vers l'extrême pauvreté par les conséquences de la pandémie. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique (en usant du seuil de pauvreté internationale de 1,90 \$) pourrait atteindre 453,4 millions en 2020 en raison de la pandémie, contre 425,2 millions dans un scénario sans pandémie. Selon les auteurs du supplément, les populations d'Afrique de l'ouest et du centre courent un risque plus élevé de tomber dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie, mais le COVID-19 pourrait également aggraver la pauvreté en Afrique orientale et australe. Les cas confirmés de COVID-19 dans 54 pays africains s'élevaient à 304 642 pour 8 087 décès signalés au 22 juin 2020. Mais selon le supplément, en réalité les chiffres rapportés étaient probablement plus élevés en raison des capacités de test limitées dans la plupart des pays. « Pour rouvrir les économies, les décideurs politiques doivent adopter une approche progressive et graduelle qui évalue soigneusement les compromis entre la reprise trop rapide de l'activité économique et la préservation de la santé des populations. Ils doivent également renforcer la confiance et l'adhésion du public et s'attaquer aux goulets d'étranglement structurels qui rendent le continent plus vulnérable aux chocs futurs. », affirment les auteurs du rapport.

Ghislain

GROGNE A TOGO TERMINAL

La Direction Générale explique et rassure ses clients de la fluidité des opérations

Un groupuscule de salariés réclamant une augmentation de salaire suite à un mouvement d'humeur observé dimanche 05 juillet au port autonome de Lomé a essayé de bloquer les activités portuaires de la société TOGO TERMINAL. La Direction Générale de ladite société dans un communiqué en date du 06 juillet 2020 juge ce mouvement d'humeur observé sans préavis comme étant non conforme aux procédures légales réglementaires et conventionnelles. Pour cela, la Direction tout en présentant des excuses à tous les partenaires de la société, regrette les éventuels désagréments causés par ce mouvement d'humeur illégal et illégitime de ce groupuscule d'agents. Tout de même, elle se réjouit de la reprise des activités depuis lundi 06 juillet et rassure ses clients de la fluidité des opérations. Ouverte aux négocia-



tions, et engagées dans l'amélioration constante des conditions de travail et de vie de ses collaborateurs, la Direction a exhorté les travailleurs au respect des textes réglementaires et conventionnels. Néanmoins, la Direction Générale de Togo Terminal soucieuse du bien-être de son personnel a enclenché le

processus de valorisation complète des salaires malgré la situation socio-économique complexe liée à la crise sanitaire actuelle caractérisée par une baisse des activités dans les secteurs portuaires. A la fin du mois de juin le salaire perçu a été augmenté avec un rappel de 5 mois dès janvier 2020.

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Togo a enregistré plus de 6000 entreprises créées au premier semestre

Dans le cadre de la poursuite des réformes pour l'amélioration de l'environnement des affaires au Togo, les opérateurs économiques ont la possibilité de soumettre en ligne leurs dossiers de création, modification ou de dissolution de leurs entreprises, sur le site web du Centre de formalité des entreprises (CFE). Les autorités avaient réussi à réduire le délai

de création d'entreprise, le ramenant à 7h de temps, contre 24h il y a un an. « Au Togo, 6 063 entreprises ont vu le jour au cours des six premiers mois de l'année. C'est ce qui ressort de la dernière mise à jour effectuée par les autorités en charge de la création d'entreprises et de la facilitation des affaires sur le territoire », lit-on sur republique-togolaise. L'attrait entrepreneur-

rial se maintenait. On se rappelle que les 3 premiers mois de l'année 2020 ont vu le pays enregistrer pas moins de 3 668 nouvelles entreprises. 1 320 en janvier, 1 168 en février et 1 180 en mars, soit environ 30% du chiffre atteint en 2018. 25% desdites entreprises ont été lancées par des femmes, 23% par des étrangers et 35% par des personnes morales.

Raïssa

Signature de deux conventions de crédit d'un montant total de 175 millions d'euros entre L'AFD et la BOAD pour la riposte face au covid19 et la finance climat

Messieurs Christian ADO-VELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et François JACQUIER-PELISSIER, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) au Togo ont signé ce 07 juillet au siège de la BOAD, deux conventions de financement d'un montant total de 175 millions d'euros (soit 114,8 milliards de F CFA). Elles s'inscrivent respectivement dans le cadre de l'initiative française « COVID 19 – Santé en Commun » portée par le Groupe AFD et de la Finance Climat. Ces appuis sont accompagnés d'une subvention d'assistance technique de 0,6 millions d'euros (soit 393 millions de F CFA). Ce financement global de l'AFD contribuera à la stratégie de la BOAD au bénéfice des Etats-membres et opérateurs économiques de l'UEMOA dans une optique de relance économique durable suite à la pandémie du Covid-19.

La première convention d'un montant de 100 millions d'euros (65,6 milliards de FCFA) vise à appuyer la BOAD dans sa réponse

contracyclique face à la crise. Tout d'abord, elle participe au financement des plans de riposte des Etats-membres de l'UEMOA, dans le cadre d'une initiative portée par la BOAD en relation avec la BCEAO et la Commission de l'UEMOA. Un prêt d'urgence à taux préférentiel d'un montant unitaire de 15 milliards de FCFA a été débloqué en faveur de chaque Etat-membre (soit un total de 120 milliards de FCFA).

Ensuite, la convention AFD-BOAD financera des investissements de relance économique opérés par le secteur privé de la sous-région pour lequel la BOAD vient de mettre à la disposition des Banques commerciales de l'Union une ligne de refinancement d'un montant de 100 milliards de FCFA.

Outre ce volet Financement, la BOAD et l'AFD envisagent un dialogue stratégique sur la relance économique durable dans le contexte post-crise, dans le cadre de la formulation du Plan stratégique de la BOAD pour la période 2021-2025, dont les premiers axes et orientations



viennent d'être approuvés au cours de la 117ème session de son Conseil d'Administration tenue le 24 juin dernier.

La seconde convention porte sur une ligne de crédit de 75 millions d'euros (49,2 milliards de F CFA) ainsi qu'une subvention de 600 000 euros d'assistance technique, dont la finalité est de contribuer au développement de modèles économiques résilients et bas carbone en zone UEMOA, en densifiant et en réorientant les flux

d'investissement vers des projets climat. Plus spécifiquement, la ligne de crédit vise au financement de projets d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (25%) et d'adaptation des populations vulnérables aux conséquences des changements climatiques (75%) dans la sous-région. La subvention permettra d'appuyer la BOAD dans la déclinaison de sa stratégie Environnement et Climat, afin que la Banque soit en mesure d'accom-

pagner durablement ses Etats-membres et ses partenaires sur le sujet du climat. L'AFD et la BOAD participeront ensemble au premier Sommet des Banques de Développement sur le financement des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui se tiendra à Paris du 10 au 12 novembre prochain et sera organisé en partenariat avec le Forum de Paris sur la Paix.

Théophile

Le Togo modernise trois abattoirs modernes dans les villes de Kpalimé, Sokodé et Kara

Les villes de Kpalimé, Sokodé et Kara abritent la construction des nouvelles aires d'abattage des animaux au Togo. Le Gouvernement Togolais travaille d'arrache-pied pour une relance effective du sous-secteur de l'élevage au Togo. Après l'introduction des géniteurs performants dans les élevages, la construction des bergeries améliorées, le contrôle des maladies à haute incidences, la professionnalisation des éleveurs etc. Une nouvelle ère s'ouvre à ce sous-secteur. Il s'agit de la transformation et la commercialisation des produits carnés dans le respect des normes hygiéniques. Les actions de relance du sous-secteur de l'élevage, engagées par le Gouvernement depuis 2011 à travers le projet d'appuis au secteur agricole (PASA), et beaucoup d'autres projets, ont occasionné l'accroissement des effectifs de cheptels et l'émergence d'éleveurs modernes. Ce qui prouve à suffisance que la chaîne de valeur bétail-viande est en bonne voie et il s'avère indispensable de s'investir dans la valorisation de ces produits par la transforma-

tion et la commercialisation afin de satisfaire une demande en produits carnés de plus en plus croissante tout en s'assurant des conditions de salubrité adéquates pour garantir la santé et le bien-être de la population. Ainsi, le gouvernement a envisagé dans le financement additionnel du PASA, la construction de trois (3) aires d'abattage modernes autour desquelles seront organisés les acteurs dont les éleveurs qui vont fournir des animaux sur pieds aux autres acteurs de la chaîne de transformation. Le montant global de ce premier lot de construction est estimé à 983 098 191 FCFA incluant la voirie interne, les équipements et la chambre froide. Notons qu'un montant prévisionnel de 400 000 000 FCFA est également positionné pour le lancement de trois nouveaux chantiers de construction de ces mêmes infrastructures dans les villes d'Atakpamé, de Niamtougou et de Dapaong. Les taux d'avancement sont très poussés sur ces trois chantiers qui sont de 50%, 81% et 88%, respectivement pour les sites de Kpalimé, Kara



et Sokodé. « En vue de garantir un approvisionnement soutenu de ces abattoirs modernes, l'Institut de Conseil d'Appui Technique (ICAT) interviendra pour organiser les chevillards et les bouchers en interprofession; Identification rapide des boucheries en préfectures et dans les grandes agglomérations; Faire adopter des référentiels qui consacrent des élevages à

vocation commerciale ; Aider à l'élaboration de plans d'affaires; Mettre en place un système d'information des acteurs (bourse du bétail) ; Organiser les acteurs par niveau autour des promoteurs en techniques d'intermédiation commerciale », explique le ministère de l'agriculture. Ces investissements bien raisonnés constituent la base d'une croissance forte et

soutenue qui cadrent bien avec les objectifs du PND visant à promouvoir davantage l'investissement privé en encourageant le partenariat public-privé. Plusieurs emplois seront créés entre les maillons des bénéficiaires que sont: les éleveurs, chevillards, bouchers, distributeurs, consommateurs, communes, vétérinaires, services de contrôle.

Alice

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Récépissé N° 0494/ 08 / 04 / HAAC

Directeur de Publication
Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction
Joseph
Ghislain
Raissa

Imprimerie
La Colombe

Infographie
Benjamin K. Tchabi
90369796

Tirage
2000 Exemplaires

DIRECTION DE L'OMC

Huit (08) personnalités sont en concurrence pour un fauteuil

« Les candidats à la succession du directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Roberto Azevêdo avaient jusqu'au 8 juillet pour manifester leur intérêt. Huit personnalités dont un Mexicain, un Egyptien, une Nigériane, un Moldave, une Sud-Coréenne, une Kenyane, un Britannique et un Saoudien sont dans la course », lit-on sur les échos.

A 73 ans, le Mexicain Jesús Seade fait figure de vieux routier du commerce international puisqu'il est à l'origine de la création en 1995 de l'OMC aux côtés des Européens et des Canadiens. Rompu aux négociations internationales - il a participé aux discussions avec les Américains et les Canadiens pour refondre l'accord de libre-échange nord-américain - il entend relancer les négociations commerciales multilatérales en panne depuis plus de 20 ans. « Nous devons trouver d'ici à l'an prochain un accord sur l'agenda

des négociations et traiter d'urgence le blocage de la cour d'appel de l'organe de règlement des différends », dit-il aux « Echos ».

Agée de 53 ans, l'actuelle ministre du Commerce sud-coréenne, Yoo Myung-Hee, affiche, elle aussi, une forte expérience dans le domaine commercial. « Cela fait 25 ans qu'elle suit les questions commerciales. Elle a participé aux négociations des accords commerciaux du pays avec les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Asie notamment. Excellente juriste, elle connaît parfaitement la problématique commerciale des pays en développement et des pays industrialisés », indique Jong-moon Choi, ambassadeur de la république de Corée en France. Et d'ajouter qu'il serait bienvenu de nommer, pour la première fois de l'histoire, une femme à la tête de l'OMC.

Trois candidats africains

Deux autres femmes prétendent également au poste. L'une est très

connue. Il s'agit de la nigériane Ngozi Okonjo-Iweala (66 ans). Elle a passé 25 ans de sa carrière à la Banque mondiale en tant qu'économiste du développement, gravissant les échelons jusqu'au deuxième plus haut poste de l'institution, directeur général des opérations. Elle a également été deux fois ministre des Finances du Nigeria sous la direction des présidents Obasanjo et Jonathan.

Actuellement présidente de l'Alliance mondiale pour les vaccins et vaccinations (Gavi), elle assure recevoir un « soutien énorme ». Deux autres candidats africains se sont lancés dans l'aventure, l'Union africaine, pris de court par le départ anticipé de Roberto Azevêdo, ayant échoué à présenter un candidat unique pour le poste.

L'Egyptien Hamid Mamdouh (67 ans), également de nationalité suisse, est un ancien haut fonctionnaire de l'OMC. Actuellement employé par le cabinet d'avocats américain King & Spalding à Ge-



nève, il conseille les clients en matière de commerce des services, de commerce électronique et d'investissements.

Auditions dès la semaine prochaine

Trois candidats se sont déclarés à la dernière minute. Le 7 juillet, la ministre des Sports du Kenya, Amina Mohamed (58 ans) qui avait déjà été candidate face à Roberto Azevêdo en 2013 s'est manifestée. Le 08 juillet, à quelques heures de la deadline, c'est l'ancien ministre britannique du Commerce extérieur Liam Fox qui s'est lancé à son tour dans la course, soutenu par le Premier ministre britannique Boris Johnson. Et le soir, juste avant l'heure-limite, l'ancien ministre saoudien de

l'Economie et de la Planification Mohammed Al-Tuwaijri s'est lui aussi déclaré. A ces prétendants s'ajoute le jeune ministre des Affaires étrangères moldave, Tudor Ulianoschi (37 ans). Il a à son actif sa participation à l'accord d'association avec l'Union européenne et la conclusion de l'accord de libre-échange avec la Turquie. Les huit candidats seront auditionnés par l'ensemble du Conseil général de l'OMC où chacun présentera ses priorités et sa vision de l'avenir de l'Organisation. Ces auditions devraient débuter à partir du 15 juillet prochain. Il reviendra au Conseil général d'aboutir à un consensus des pays membres pour désigner le gagnant.

Augustin

FILIÈRE COTON

Le Bénin 1er producteur d'Afrique avec une production de près de 715 000 tonnes

Selon le ministre en charge de l'agriculture du Bénin, le pays pour la campagne cotonnière 2019-2020 a produit un volume record de 714 714 tonnes de coton, soit une hausse de 5,4% par rapport à la précédente. L'objectif fixé était de 800 000 tonnes en juillet 2019. Mais le pays est le premier producteur en Afrique de l'Ouest devant le Mali 700 000 tonnes, la Côte d'Ivoire 490 470 tonnes et le Burkina Faso 464 000 tonnes cette saison cotonnière. Déjà, pour la campagne cotonnière 2020-2021 qui a débuté en avril dernier, le Bénin s'est fixé comme ambition 1 million de tonnes.



EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

15 milliards FCFA de dépenses consacrées de 2013 à 2018 au Togo

Chaque année, plus de 30 millions de jeunes Africains entrent sur le marché du travail. Avec 200 millions d'habitants âgés entre 15 et 24 ans, l'Afrique concentre la population la plus jeune de la planète, posant de facto le problème de l'emploi. En 2016, 70% des jeunes Africains vivaient avec moins de trois euros. Pour l'heure, la précarité de l'emploi et le sous-emploi sont légion, et les perspectives de travailler dans un secteur formel limitées. A en croire l'Organisation Internationale du Travail (OIT), Sur les 38,1 pour cent du total de travailleurs pauvres en Afrique sub-saharienne, les jeunes représentent 23,5 pour cent.

Au Togo, les jeunes en quête d'emplois deviennent nombreux d'année en année. En 2011, une analyse diagnostique a montré que 69,7% des jeunes sans emploi vivent en milieu urbain et 81% en milieu rural. Des programmes étatiques ont été mis en œuvre et des initiatives privées

sont fortement encouragées pour tenter d'apporter des réponses aux problèmes de chômage auxquels est confrontée la jeunesse. Aujourd'hui, cette couche de la population togolaise contribue à part entière au développement socioéconomique parce que les actions du gouvernement ont permis de créer des emplois au fil des années. Sur une période de cinq (05) ans, au moins 73.000 emplois durables ont été créés. Entre 2013 et 2018, plus de 73.000 emplois durables et 150.000 emplois temporaires ont été créés. Ceci grâce aux différents projets, programmes et mécanismes en rapport avec la promotion de l'employabilité, de l'auto-emploi et de l'aide à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et de l'appui aux initiatives économiques des jeunes. Ces projets ou programmes ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins des jeunes en quête d'emplois. Il s'agit de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb), le Fonds national de finance inclu-



sive (FNFI), le Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP), etc. En dehors de ceux-ci, le Programme national de volontariat national (Provonat) est l'autre outil qui a contribué à réduire le taux de chômage au Togo. Sur plus de 27.000 volon-

taires mobilisés depuis 2011, près de 40% ont trouvé un emploi pérenne. Croissance du budget alloué à l'employabilité des jeunes Les 73.000 emplois créés entre 2013 et 2018 ne sont pas le fruit du hasard. Ces chiffres s'expliquent par l'augmentation du portefeuille budgétaire consacré à la mise en œuvre des plans éta-

blis. En cinq (05) ans, les dépenses consacrées à l'employabilité ont été multipliées par trois (03). Elles étaient estimées à 05 milliards de francs CFA en moyenne de 2013 à 2014 et sont passées à 15 milliards de francs CFA en 2018. Ces efforts consentis ont, dans la majorité, eu un impact positif et déterminant sur l'avenir professionnel de la jeunesse togolaise. Ils ont amélioré les conditions de vie de la population et ont promu l'autonomisation des communautés à la base. Eu égard aux résultats encourageants enregistrés, le gouvernement togolais veut renforcer davantage les divers dispositifs afin de favoriser la création d'entreprises. Dans le cadre de la réalisation du Plan national de développement (PND), il veut créer d'ici 2022, un million d'emplois dont 500.000 directs.

Ghislain

Suivez l'actualité togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net

ENQUÊTE DE L'INSEED

60% des Togolais font confiance au gouvernement sur la gestion de Covid-19

L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire liée au Coronavirus (Covid-19) occasionnant des milliers de morts dans le monde et obligeant les gouvernants à adopter plusieurs mesures de riposte. Au Togo, depuis le 20 mars, le gouvernement a pris des mesures comme la fermeture des écoles et des frontières, le couvre-feu dans les zones touchées par la pandémie. Cette situation a nécessairement des répercussions sur l'activité économique, voire sur la vie sociale. C'est dans ce cadre de la Covid-19 que l'Institut nationale de la statistique et des études économiques démographiques (INSEED) a réalisé une enquête dénommée « Enquête de suivi téléphonique à haute fréquence des ménages (ESTHFM) », dans le contexte de la Covid-19 au cours de la période du 26 mai au 10 juin 2020.

Elle a été réalisée sur la base d'un entretien téléphonique et a porté sur un échantillon de 2.189 ménages disposant d'un numéro de téléphone à partir de la base de la première Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2019 au Togo. Les résultats du premier round de cette enquête ont été présentés le 09 juillet aux responsables de la société civile, membres de la gestion de Covid-19 et représentants de certains ministères.

De cette enquête réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, il ressort que 90% des personnes interrogées sont bien informées et appliquent les mesures telles que la distanciation sociale, le lavage ou la désinfections des mains, un peu plus de 9/10 se disent satisfaites des mesures et plus de 60% font confiance au gouvernement sur la gestion de la crise.

Ce n'est pas tout, l'enquête dit qu'environ 36,4% des personnes n'ont pas pu travailler une semaine avant leur interview et 12% des salariés ont arrêtés de travailler la semaine précédant l'enquête et parmi eux, 1 sur 4 (25%) ne touche aucun salaire tandis que le reste perçoit une forme de rémunération, 88% de ces personnes estiment que les services de santé ont été accessibles ainsi que les services financiers (98%).

Il faut dire que la crise a des répercussions sur les prix des produits de base empêchant certains ménages de pouvoir s'en approvisionner, cependant 44% ont pris des dispositions pour constituer de stock de nourriture plus que d'habitude.

Sur le plan scolaire, des nouveautés ont été enregistrées avec l'apparition de la pandémie notamment les cours en ligne, les cours sur les médias.

Pour le Directeur Général de l'INSEED



Koame Kouassi, l'étude a permis de se rendre compte d'une prise de conscience de la population sur la pandémie à travers le respect des mesures édictées par le gouvernement. « L'objectif est de mesurer le niveau de connaissances, aptitudes et pratiques des ménages. Mieux, l'enquête a permis d'évaluer les répercussions potentielles de la pandémie sur le bien-être des ménages au Togo notamment sur le canal du revenu/emploi qui comprend les revenus du travail et les revenus non liés au travail, le canal des prix et le canal du capital humain à long terme », a-t-il laissé entendre.

Une telle enquête, a-t-il poursuivi, est ré-

pétitive pour une période de douze mois consécutifs, à compter du mois de juin 2020. Ainsi, les présents résultats constituent la première série de données suivie des conditions de vie des ménages dans le contexte de la Covid-19.

M. Kouassi a par ailleurs indiqué que les résultats seront présentés par visioconférence aux acteurs décisionnels.

Pour rappel, le second round est actuellement en cours avec l'ajout de nouveaux modules pour couvrir l'ensemble des conditions de vies des ménages et prendre en compte des questions supplémentaires à certains modules existants.

Joseph AHODO

Report de la date limite au 31 Juillet 2020**ANNUAL INVESTMENT MEETING**

Grand Concours de sélection de startups togolaises

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale

En partenariat avec

La Fédération Internationale des Chambres Consulaires pour l'Afrique (FICA)

Présentation des produits et services à plus de 1500 partenaires commerciaux, clients et investisseurs de plus de 140 pays en vue de nouer des relations d'affaires

Les critères de sélection

- ☐ Avoir moins de 50 employés
- ☐ Avoir entre 2 et 7 ans d'existence
- ☐ Avoir un chiffre d'affaires annuel de 100 000 \$ à 1 000 000 \$
- ☐ Avoir réussi au moins une levée de fonds sur son projet innovant

**Public cible**

Petites et Moyennes Entreprises et Petites et Moyennes Industries

Date limite de candidature : 31 Juillet 2020

Contact : 90 11 54 53

Email : aye.le.amegnan@gmail.com

Inscription : www.commerce.gouv.tg ou www.aimcongress.com

La TdE se rapproche de vous !

Bientôt 2 Nouvelles AGENCES mises en service

Restez connectés !

COVID-19. Respectons les mesures barrières.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

59, Avenue de la Libération-Pointe rue du Chemin de Fer
BP : 1301 Lomé-TOGO Tél (228) 22 21 34 61/22 21 59 63
Fax (228) 22 21 46 13 E-mail : tdedg@yahoo.fr
Site web : www.tde.tg

TdE

SEFAUTSA